

Compte rendu conseil municipal du 1er juillet 2011

Vente de terrains

- Le conseil municipal accepte la vente des parcelles D 610 et D 611 d'une surface de 579 m² à M et Mme Gaston MARTEL de sanssaguet. Ceux-ci cèdent à la commune la parcelle D 609 de 30m².

La vente est consentie au prix de 2 677,40 €, les frais de notaire et d'arpentage étant à charge des demandeurs.

- Le conseil municipal accepte la vente des parcelles H 824 et H 827 d'une surface de 125 m² à M et Mme Alain SCHEURER de belvezet. Ceux-ci cèdent à la commune les parcelles H 820, H 821 et H 822 de 15 m².

La vente est consentie au prix de 658 € les frais de notaire et d'arpentage étant à charge des demandeurs.

Fonctionnement de la Maison du vent

Le Conseil municipal valide le fonctionnement de la Maison du vent entre le 9 juillet et le 22 août. Pour cela il est décidé de créer un poste d'agent d'accueil à raison de 18 heures par semaine durant cette période.

Il y aura une exposition de photo entre le 22 juillet et le 22 août, et des producteurs locaux exposeront leurs réalisations dans le bâtiment.

Site clunisiens

Mr le maire présente cette association et le lien avec l'église de Saint Jean Baptiste. Le conseil émet un avis favorable pour l'adhésion à l'association après que celle-ci ai validé le caractère clunisien de notre monument.